

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 7024

présenté par
M. Potterie

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Le premier alinéa de l'article L. 642-1 du code de l'éducation est complété par une phrase ainsi rédigée : « Elle comporte également une formation de sensibilisation aux enjeux de préservation de l'environnement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à renforcer la formation des ingénieurs en intégrant un volet de sensibilisation aux questions environnementales.